

Le 15 juin

Les Etudiant-e-s Sans
Papier passent par
l'Intérieur



Nous sommes, pour la majorité d'entre nous, des étudiant.e.s sans-papiers ayant entamé nos études avec ou sans titres de séjour. La préfecture a refusé de nous renouveler ce titre suite à un redoublement ou à une réorientation, nous refusant ainsi les mêmes droits qu'aux étudiant.e.s français.e.s. Nous subissons les décisions arbitraires des préfectures et notre vie se transforme en peur continue avec, en plus, l'obligation vitale de réussite. Nous ne pouvons pas travailler, ou très peu, nous sommes bien seul.e.s face à une institution aussi imposante que la préfecture.

Si jusque là, des régularisations individuelles à titre exceptionnel étaient possibles, ce n'est plus le cas depuis août 2017. Ces négociations obtenues après plusieurs années de mobilisation ont connu un arrêt brutal à l'échelle de Ile-de-France. Cela s'inscrit dans un contexte d'offensive gouvernementale contre les sans papiers qui est incarnée par la Loi Asile Immigration

Face à ces offensives, les étudiant.e.s sans papiers d'Ile de France (P1/P4/P7/P8/ P10/P12/P13/INALCO) se mobilisent depuis novembre 2017, en réclamant leur régularisation immédiate au moyen de rassemblements répétés en apportant également un soutien aux exiléEs de P8 et les travailleurSEs sans papiers. Jusqu'à présent nous n'avons eu droit à aucune réponse, ni même à un semblant d'intérêt de la part de la préfecture ou des différents ministères en charge de cette question (enseignement supérieur et intérieur).

Nous avons écrit au Ministre de l'Intérieur une lettre expliquant les raisons qui nous poussent à demander des régularisations. Nous lui avons porté le 8 juin, sans pouvoir la remettre en main propre. Nous la porterons de nouveau le 15 juin et autant de vendredi que nécessaire jusqu'à ce que nous obtenions une réponse autre que l'indifférence ou la médiation policière.

Nous demandons la régularisation de tou.te.s les sans papiers, l'obtention d'une circulaire de régularisation qui donne un cadre légal à ces procédures, en nous inscrivant contre les politiques du contrôle migratoire actuelles et passées, nous appelons à manifester le 15 juin à 10H00 devant le ministère de l'intérieur, 18 rue des Pyrénées, pour réclamer notre régularisation. Ce que nous voulons c'est une vie digne, la même chose que nos frères et sœurs réfugié.e.s, demandeur.e.s d'asile. C'est ce que demandent aussi nos ami.e.s cheminot.e.s, nos camarades étudiant.e.s, nos frères et sœurs victime de violences policières. Une vie digne pour tous et toutes.